

*l'ouvrage de l'auteur*

NOTICE

16837

SUR UNE

# INSCRIPTION ROMAINE

QUI SE TROUVE

DANS LA COMMUNE DU PLAN-D'AUPS

(Départ. du Var, arrondissement de Brignolles, canton de St-Maximin)

PAR

**M. L'abbé J. J. L. BARGÈS**

PROFESSEUR D'HEBREU A LA SORBONNE,  
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR, ETC., ETC.

Tiré à 150 ex. Jaumont.  
1663

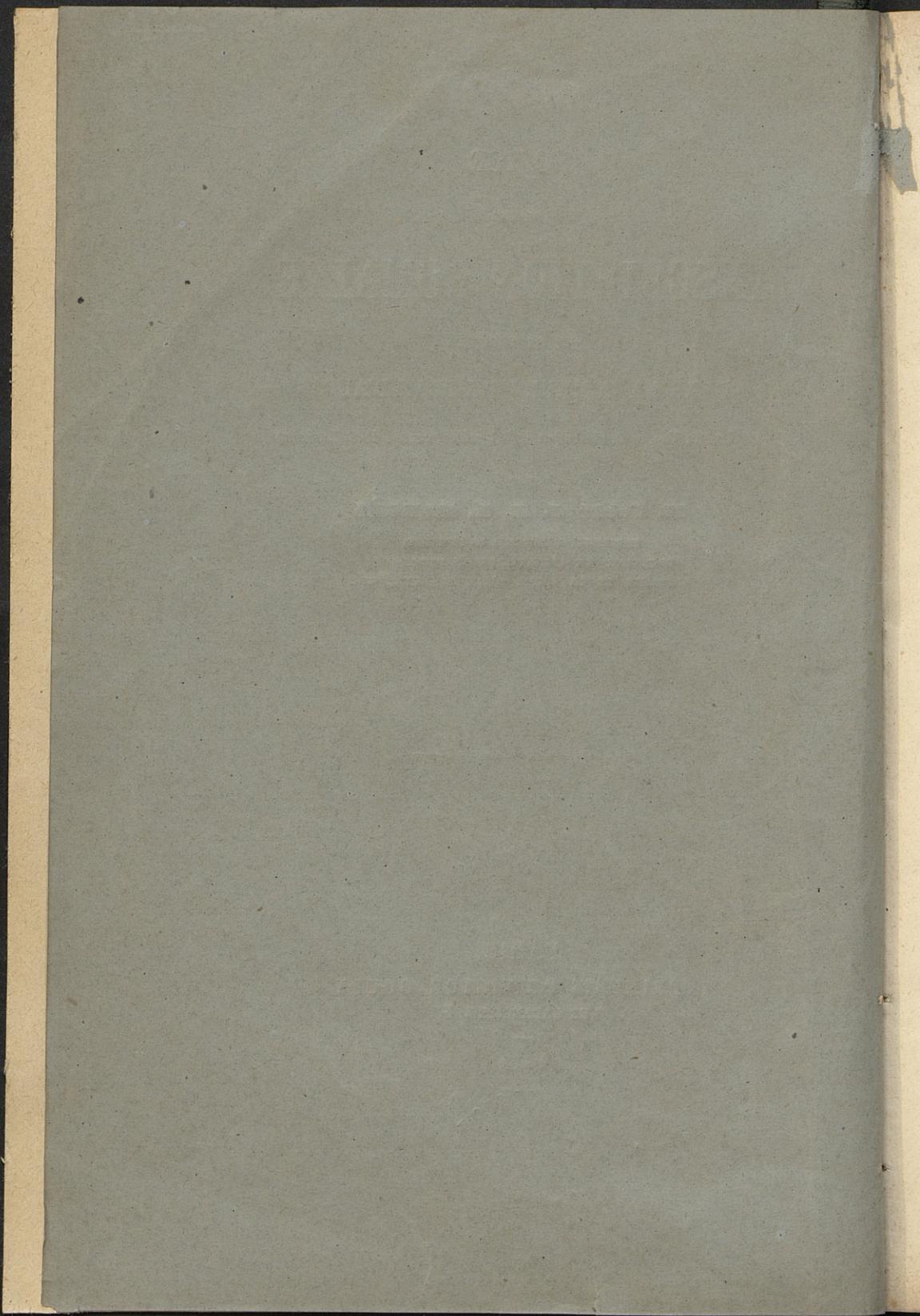
PARIS

IMPRIMERIE DE VICTOR GOUPY  
RUE GARANCIÈRE, 5

1874

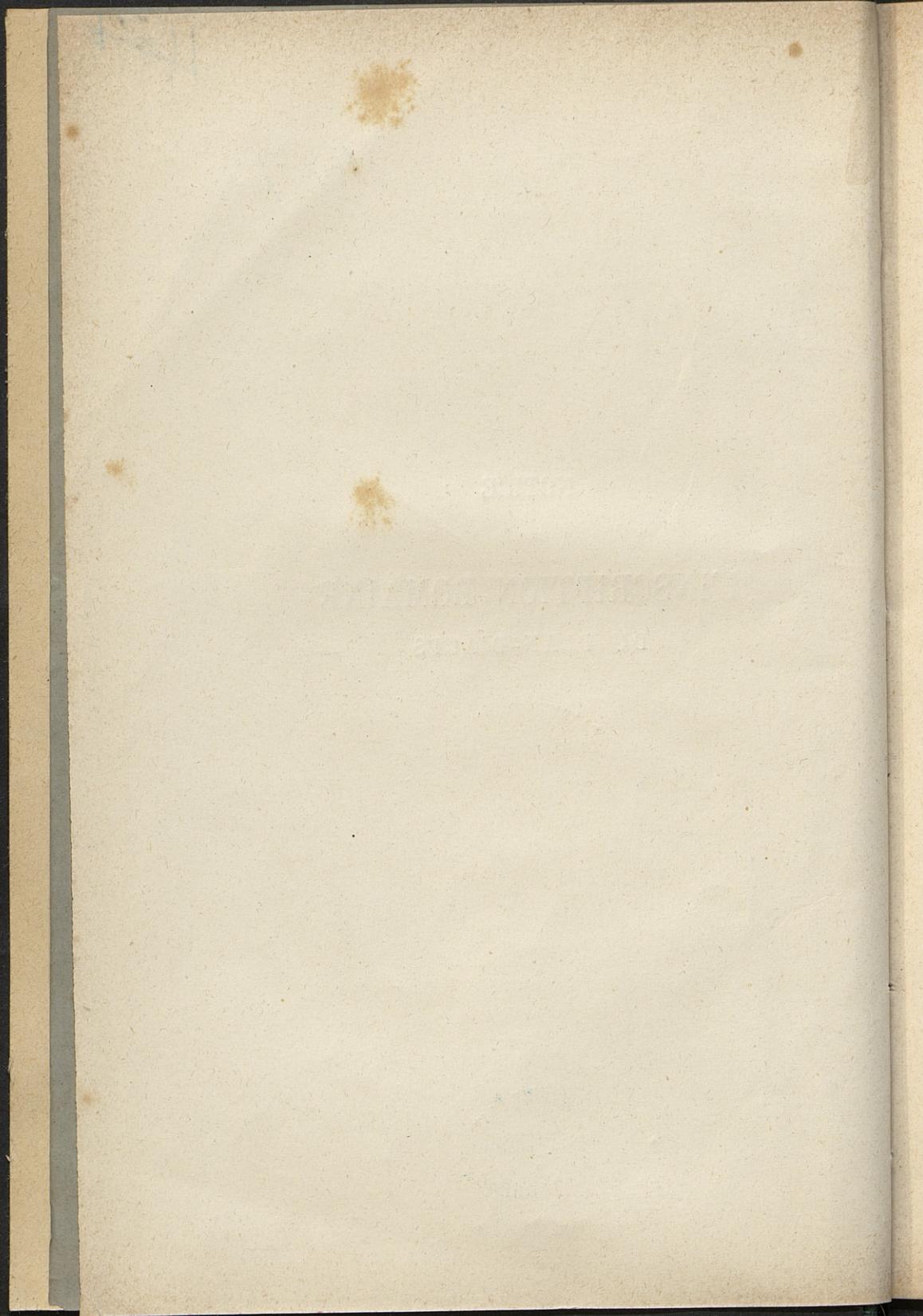
ÉCOLE DE DROIT  
BIBLIOTHÈQUE  
BORDEAUX

16837



NOTICE  
SUR  
L'INSCRIPTION ROMAINE  
DU PLAN-D'AUPS

FACULTÉ DE DROIT  
BIBLIOTHÈQUE  
DE BORDEAUX



Hoff

B 16839

NOTICE

SUR UNE

# INSCRIPTION ROMAINE

QUI SE TROUVE

DANS LA COMMUNE DU PLAN-D'AUPS

(Départ. du Var, arrondissement de Brignolles, canton de St-Maximin)

PAR

**M. l'abbé J. J. L. BARGÈS**

PROFESSEUR D'HÉBREU A LA SORBONNE,  
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC., ETC.



PARIS

IMPRIMERIE DE VICTOR GOUPY  
RUE GARANCIÈRE, 5

—  
1874

FACULTÉ DE DROIT  
BIBLIOTHÈQUE  
DE BORDEAUX

ppn 105904740

THE HISTORY OF

THE ENGLISH PEOPLE

BY

EDWARD HASTINGS,

AN ENGLISH HISTORIAN,

IN EIGHT VOLUMES,

WITH A HISTORY OF THE ENGLISH CHURCH,

BY JAMES HASTINGS,

AN ENGLISH HISTORIAN,

IN EIGHT VOLUMES,

WITH A HISTORY OF THE ENGLISH CHURCH,

BY JAMES HASTINGS,

AN ENGLISH HISTORIAN,

IN EIGHT VOLUMES,

WITH A HISTORY OF THE ENGLISH CHURCH,

BY JAMES HASTINGS,

AN ENGLISH HISTORIAN,

IN EIGHT VOLUMES,

WITH A HISTORY OF THE ENGLISH CHURCH,

BY JAMES HASTINGS,

AN ENGLISH HISTORIAN,

IN EIGHT VOLUMES,

WITH A HISTORY OF THE ENGLISH CHURCH,

BY JAMES HASTINGS,

AN ENGLISH HISTORIAN,

IN EIGHT VOLUMES,

NOTICE  
SUR UNE INSCRIPTION ROMAINE

QUI SE TROUVE DANS LA COMMUNE DU PLAN-D'AUPS.

---

Au pied de la haute montagne qui, selon la tradition des églises de Provence, a été consacrée par les larmes de la Madeleine et porte le nom de *montagne de la Sainte-Baume*, en face du hameau de Saint-Jaume, et à quatre kilomètres environ au midi de ce hameau, jaillit une source dont les eaux, recueillies dans un bassin, donnent naissance à un ruisseau qui, après avoir arrosé les terres voisines, va se perdre, au milieu de la plaine, à quelques kilomètres de là, dans une large et profonde cavité.

Cette source, ombragée par un genévrier gigantesque et toujours verdoyant, se trouve protégée aussi par un ouvrage en maçonnerie, dans la construction duquel on a fait entrer des fragments de pierres ouvées et des débris de vases antiques. Le bassin qui reçoit les eaux, à quelques

pas de là, du côté septentrional, est creusé dans le sol et entouré de trois ou quatre peupliers d'Italie, ce qui lui a fait donner le nom de *bassin des Peupliers*.

C'est sur les bords de ce bassin que gisait, de temps immémorial, une grande pierre plate et carrée, dont les femmes de la localité se servaient pour laver leur linge. Elle portait sur l'une de ses faces des lettres latines parfaitement reconnaissables, mais, en partie, mutilées et effacées par le temps, et, en partie, maltraitées par l'usage que l'on faisait de la pierre. Les frères Bosq, d'Auriol, qui se plaisaient à recueillir dans leur cabinet tout ce qui leur semblait intéresser la science des temps anciens, ayant eu avis de l'existence de ce monument, avaient tenté plusieurs fois, mais en vain, de se l'approprier, pour en enrichir leur précieuse collection et l'arracher ainsi à une entière destruction. L'inscription aurait, en effet, fini par être perdue à jamais pour la science et pour l'étude de l'antiquité, si elle était restée encore quelques années exposée aux intempéries de l'air et abandonnée à l'usage dont il vient d'être question.

Cette crainte, que je partageais avec les savants amateurs dont je viens de parler, m'avait

inspiré un grand désir de visiter moi-même l'inscription et d'en prendre, s'il était possible, une copie exacte. C'est dans ce but que, me trouvant à Auriol, pendant les fatales années 1870-71, je me rendis sur les lieux où j'avais appris qu'elle se trouvait ; mais, je dois l'avouer, malgré l'examen dont elle fut l'objet de ma part, je ne parvins à déchiffrer complètement, des cinq lignes qu'elle contient, que la première et la dernière, c'est-à-dire le mot **MATRIBVS**, et la formule ordinaire abrégée **V. S. L. M.**, *votum solvit lubens merito* ; les trois autres, qui devaient indiquer le nom de l'auteur du monument, et celui, beaucoup plus important des Nymphes de la source, résistèrent à tous mes efforts. Cependant je ne désespérai pas de pouvoir un jour la lire entièrement, et, en quittant le Plan-d'Aups, je recommandai vivement au curé de Saint-Jaume de faire transporter la pierre dans la cour du presbytère, et à un ouvrier, dont je connaissais l'intelligence et l'habileté, de m'envoyer à Auriol un estampage de l'inscription, deux choses qui ne furent point exécutées.

Dans ma sollicitude pour la conservation du monument, ayant fait, dans le courant du mois d'octobre de l'année qui vient de s'écouler, un

nouveau voyage à la Sainte-Baume et au Plan-d'Aups, je vins à bout d'obtenir du propriétaire de la source et, par conséquent, du monument lui-même, qu'il le fit transporter dans sa maison, à Saint-Jaume, afin de le préserver de toute nouvelle détérioration, et de le mettre, au besoin, sous les yeux des personnes qui désireraient le visiter. De plus, voulant moi-même l'étudier plus à loisir et avec plus de facilité, j'eus soin d'en faire prendre un plâtre, qui me servit ensuite à compléter la première étude que j'avais faite du monument. C'est le résultat de ce nouvel examen que je vais donner ici.

Voici l'inscription telle que j'ai cru pouvoir la rétablir et telle que je propose de la lire : on trouvera, à la fin de cet écrit, une planche lithographique qui représente le monument original dans son état actuel, si ce n'est les dimensions qui ont dû nécessairement être réduites :

MATRIBVS

ALMAHABVS

SEX. VINDIVS

SABINVS

V. S. L. M.

« Aux Mères de l'Almaha. Sextus Vindius s'est acquitté envers elles de son vœu de bon cœur et à bon droit.

La pierre, qui est de forme carrée, est un calcaire tendre rougeâtre et de l'espèce de celles que l'on tire du cap *Couronne* (nord-ouest de Marseille). Elle mesure 55 centim. de long, sur 47 de large et 15 d'épaisseur. Les côtés, à droite, à gauche et au bas, ne présentent aucune trace d'encadrement; seulement, la partie supérieure est ornée d'une moulure en forme de corniche, qui a 4 centim. environ de saillie. Il serait néanmoins possible que cette moulure régnât primitivement tout autour de la pierre, et que cet encadrement ait disparu peu à peu par le fait destructeur du temps.

L'inscription est disposée sur cinq lignes, chaque ligne contenant huit ou neuf caractères, et les caractères ayant 6 centim. de haut. La cinquième et dernière ligne, qui contient la formule abrégée *Votum solvit lubens merito*, ne compte cependant que quatre lettres. Elle est séparée de la précédente par un espace de 8 centim., tandis que les autres interlignes sont de 2 ou 3 centimètres seulement. La première lettre de la première ligne est distante du bord, à gauche,

d'environ 5 centim. La pierre se trouvant un peu mutilée ou usée sur les deux côtés, à droite et à gauche, mais beaucoup plus à droite qu'à gauche, il n'apparaît, à gauche, au commencement de la deuxième ligne, que le jambage droit et l'angle supérieur de la lettre A, qui est ainsi encore parfaitement reconnaissable. Quant au côté droit de l'inscription et à la première ligne, la lettre S, qui terminait le mot **MATRIBVS**, ne laisse voir qu'un linéament de sa partie supérieure.

A la seconde ligne, le nom propre **ALMAHABVS** a perdu également sa dernière lettre, mais cette lettre est indubitablement un S, comme à la fin de la première ligne, puisque ce nom est au datif pluriel, s'accordant avec le nom précédent **MATRIBVS**.

A la troisième, un éclat de la pierre a emporté un caractère entre les lettres **VIN** et la terminaison **IV**; en suppléant un D entre ces lettres, car il n'y a guère de l'espace que pour une seule lettre, environ 4 centimètres, et en ajoutant un S, par lequel devait se terminer ce nom qui est au nominatif, on obtient, sans difficulté aucune, le mot **VINDIVS**, nom propre latin très-connu, et qui se lit dans d'autres inscriptions romaines.

Telle est la description exacte et minutieuse de l'épigraphie que l'on a trouvée sur les bords du bassin des Peupliers, au Plan-d'Aups, et qui, selon toute vraisemblance, devait décorer primitivement une chapelle érigée en l'honneur des Nymphes de la source voisine, appelée *Almaha*. Quant à son texte, il offre une analogie frappante avec celui d'une autre inscription romaine, qui fut découverte, en 1782, sur les bords de l'Huveaune, dans la propriété rurale de M. de Moricau, à 5 kilom. environ à l'est d'Auriol, inscription mentionnée par le P. Papon dans son *Histoire de Provence* (tom. I, p. 85), et que nous transcrirons ici pour la commodité du lecteur.

MATRIBVS  
VBÉLKABVS  
V. S. L. M  
SEX. LICINIUS  
SVCESSVS

« Aux mères de l'Huveaune. Vœu acquitté de bon cœur et à bon droit, par Sextus Licinius Successus. »

Ubelka, mot transformé ensuite en *Ubelna*, *Uvelna*, *Hyvelna*, plus tard en *Huvelna*, et, en der-

nier lieu, en *Huveaune* (en provençal *Huvéouno*), était le nom celtique ou indigène de cette rivière (1), comme, d'un autre côté, il paraît que *Almaha* était celui que portait, dans les temps anciens, le ruisseau qui arrose une partie des terres du Plan-d'Aups. Il est même probable que c'est le nom de ce modeste courant d'eau qui a servi, au moyen âge, à désigner tout le territoire de cette Commune, car, dans les anciens titres, le Plan-d'Aups est appelé *villa Almes*, *villa de Almis*, et le hameau de Saint-Jaume, *Castrum Almes*, ou *Castrum de Almis*. Par une charte de l'an 984, Pons 1<sup>er</sup>, évêque de Marseille, donne la moitié des terres qu'il possède « *in villâ quam vocant Almes*, » à son père Guillaume, vicomte de Marseille (2). Par une autre charte de l'an 1001, le même Pons, évêque de Marseille, et son père Guillaume font donation à l'abbaye de Saint-Victor, de la moitié des terres qu'ils possèdent sur le territoire de *Almes* (« *de ipsâ meâ medietate, dit-il, quam habeo in villâ quam vocant ALMES, propter vestitionis causam,* ») et Guil-

(1) Cette rivière, ou plutôt ce petit fleuve, prend sa source sur le territoire de Saint-Zacharie, passe à Auriol, à Roquevaire, à Aubagne et se jette dans la mer, sur le territoire de Marseille, à l'extrémité du Prado.

(2) *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 97, n° 70.

laume, son père, donne de son chef, à la même abbaye, tout le restant de ce même territoire : *per hanc ergo scripturam, nos omnes supradicti facimus guarptionem vel donationem de jam dictâ villâ ALMES, cum omnes adjunctias vel omnes terminations suas* (1). En 1004, le même vicomte, renonçant au monde pour se faire moine, confirme la donation qu'il avait faite à l'abbaye de Saint-Victor, de ses terres de *villâ Almis*. Le nom *Almes* se trouve répété plus de vingt fois dans le *Cartulaire* de Saint-Victor (2). Or, les limites géographiques assignées dans les plus anciennes chartes à la *villa* de *Almis* ne permettent pas d'attribuer ce nom à un autre territoire que celui de la commune actuelle du *Plan-d'Aups*. Dans la charte de l'an 1004, ces limites sont clairement indiquées ; elles concordent à merveille avec celles qui circonscrivent encore de nos jours le territoire en question. Elles sont ainsi marquées :

« *Est ipsa villa (Almes) in comitatu Massiliensi,*  
« *et habet terminaciones, de una parte, id est de*  
« *contra MAIRANICAS (Mérigue, commune de*  
« *Mazaugues, arrondissement de Brignolles, can-*

(1) *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 99, n° 71.

(2) Voyez, entre autres, les numéros 481, 478, 844 et 848 de ce *Cartulaire*.

« ton de Roquebroussane), terminum FONTE  
« FRIGIDA (Font-frége ou lou Fraide, commune  
« de Nans, arrondissement de Brignolles, canton  
« de Saint-Maximin) usque in Figaredo (Firage,  
« commune de Nans); et de alia parte, id est de  
« contra castrum GEMINAS (Géménos, canton  
« d'Aubagne), terminum fontis quæ est ad caput  
« MONTIS BRITANICI (lou baou de Bartagne ou Bre-  
« tagne, à l'est de Géménos); et de tercia parte,  
« id est de contra Castrum Auriolum (Auriol, can-  
« ton de Roquevaire, arrondissement de Mar-  
« seille), terminum ROACANICUM (terres de Rous-  
« sargues, territoire d'Auriol); et, de alia parte,  
« id est contra CASTRO NANTIS (Nans, canton de  
« Saint-Maximin, arrondissement de Brignolles),  
« usque in terram ipsius Sancti Victoris, id est SE-  
« GALARIAS (probablement le nouveau Nans) (1).»

Il est étonnant qu'avec des indications si pré-  
cises et si détaillées les éditeurs du *Cartulaire de  
Saint-Victor* n'aient pu reconnaître dans la *villâ  
Almes* le territoire du Plan-d'Aups, car ils ne  
citent nulle part le nom de cette Commune, ni dans leur *Dictionnaire géographique*, ni dans les

(1) Dans le *Dictionnaire géographique* qui accompagne le *Cartulaire de Saint-Victor*, on lit : *Segallariae, locus prope  
Nantes*<sup>y</sup>

annotations qui accompagnent leur savante publication.

Nous ferons également remarquer, en passant, qu'avec un peu de bonne volonté, l'on pourrait retrouver dans le mot *Almes* l'origine de la dénomination actuelle de cette localité, car l'on sait que, dans beaucoup de mots dérivés des langues anciennes et même dans quelques idiomes modernes, la lettre *L* est souvent remplacée par la voyelle *U*, et la labiale *M* par une autre labiale analogue, un *B* ou un *P*, en sorte que *Almes* serait devenu *Aups*: cette conjecture étymologique est d'autant plus vraisemblable, que dans une charte relativement moderne, celle de l'an 1212 (n° 930 du *Cartulaire*), ce nom se présente deux fois avec l'orthographe *Alms* (pp. 357 et 361) et que dans le langage vulgaire, celui-ci a pu facilement se corrompre et se prononcer *Aups*, d'où la dénomination provençale moderne de *Plan-d'Aou* donnée au territoire de cette Commune. Quoi qu'il en soit de cette étymologie, que nous proposons, non sans une certaine hésitation, il reste démontré, par tout ce qui précède, que nous devons reconnaître dans la *villa Almes* des chartes de Saint-Victor le territoire qui porte aujourd'hui le nom de *Plan-d'Aups*, et dans le *Castrum de Almis*,

le hameau de Saint-Jaume, dont l'église paroissiale, autrefois prieuré de l'abbaye de Saint-Victor (1), est sous le vocable de saint Jacques, comme cela se voit par la bulle d'Innocent II, du 18 juin 1135, qui la désigne ainsi : *Parrochialem ecclesiam... Sancti Jacobi de Almis* (2).

Cette notice, quoique déjà assez longue, resterait néanmoins incomplète, si nous ne disions un mot de l'époque à laquelle on peut attribuer l'inscription, et du siècle, par conséquent, où devait vivre celui qui a dédié le monument aux Nymphes de la source *Almaha*.

A en juger par la forme des caractères qui laissent quelque chose à désirer sous le rapport de l'élégance et de la régularité, il serait difficile de faire remonter l'épigraphe jusqu'au temps d'Auguste, ni même à celui des successeurs immédiats de cet empereur, car à cette époque l'art épigraphique avait, de l'aveu de tous les connaisseurs, atteint son plus haut degré de perfection, comme l'attestent, d'ailleurs, les nombreux monuments qui datent de ce règne. Si je ne me trompe, elle doit appartenir au siècle des An-

(1) *Charte du XII<sup>e</sup> siècle*, n° 778, p. 425 du t. II du *Cartulaire de Saint-Victor*.

(2) *Cartulaire de Saint-Victor*, tome II, n° 844, p. 224.

tonins, qui vit la domination romaine affermée dans toutes les Gaules et les colonies latines solidement établies dans toute l'étendue de la Provence (*Provincia romana*), comme le prouvent quantité de médailles romaines trouvées dans cette contrée, particulièrement sur le territoire du Plan-d'Aups : nous citerons entre autres un petit bronze de l'empereur Commode, dont le revers présente la figure d'un colon conduisant une charrue tirée par deux bœufs.

La nature de la pierre sur laquelle l'inscription est gravée semble venir également à l'appui de notre conjecture, car, selon ce qui a été dit plus haut, cette pierre est un calcaire tendre, de couleur rougeâtre, et elle a été indubitablement extraite des carrières du cap Couronne : or, ce fait suppose la liberté des relations commerciales entre les colons romains établis en Provence et la cité de Marseille, de laquelle dépendait l'exploitation de ces carrières, et, par conséquent, une ère de tranquillité publique et de prospérité locale, telle que celle à laquelle nous croyons pouvoir attribuer notre épigraphe.

Quant à l'auteur du monument, il est facile de découvrir sa nationalité et sa profession : il suffit, pour cela, de lire les noms que lui donne l'épi-

graphe et de connaître l'objet du vœu qu'elle nous révèle. C'était, à n'en pas douter, l'un de ces Romains que la conquête avait attirés dans les riches et fertiles contrées de la Gaule méridionale et qui étaient venus s'installer au milieu de la population indigène, probablement quelque vétéran des armées de l'Empire.

Le vaste plateau qui s'étend au pied des montagnes de la Sainte-Baume a dû être occupé de bonne heure par quelqu'un de ces établissements coloniaux, car l'on y découvre chaque jour, soit dans le sein de la terre, soit au milieu des ruines des anciennes fermes, des débris de l'art romain, tels que des meules de moulin à bras en pierre volcanique, des fragments de briques, d'armes et d'amphores de tous les calibres, d'ustensiles et d'instruments aratoires de toute sorte, sans compter les médailles et pièces de monnaie qui sont toutes du Haut-Empire, ce qui d'ailleurs nous révèle la prospérité agricole qui a dû régner, à cette époque, dans toute cette contrée. Elle abondait, en effet, et cela se voit encore de nos jours, en céréales de toute espèce ; une route romaine, dont on retrouve encore de nos jours des lambeaux sur plusieurs points du territoire et qui était, sans doute, un embran-

chement de la grande *voie Aurelia*, servait à transporter ces productions au marché de l'ancien *Locus Gargarius* (aujourd'hui *Saint-Jean-de-Garguier*), sur les confins du territoire de Marseille : c'était là que les commerçants de cette célèbre cité se rendaient, à certaines époques de l'année, pour faire leur approvisionnement et se mettre en relation avec les habitants des montagnes voisines, les *Commoni* et les *Albiciens*.

Sextus Vindius Sabinus, l'un de ces riches colons romains, possesseur d'un champ fertile, mais dont l'arrosage pouvait centupler les produits, voulant mettre à contribution la source qui coulait au pied de la montagne, l'entoura probablement d'un ouvrage en maçonnerie, et, en ayant recueilli les eaux dans un grand bassin pour les apprécier plus facilement à son usage, il n'oublia point les divinités, auxquelles il se croyait redevable de ce bienfait : il voulut consigner l'accomplissement du vœu qu'il avait fait à cette occasion, sur un monument destiné à perpétuer dans la suite des âges le souvenir de sa reconnaissance. Si l'on en juge par la nature des pierres qui encombrent les alentours de la source et du bassin, l'on serait même tenté de croire qu'il avait érigé en cet endroit un *delubrum* ou petit

temple en l'honneur des *Mères* de la source, et que l'inscription que nous venons de décrire avait dû être primitivement encastrée dans le frontispice de l'édifice et lui servir d'ornement.

Telles sont les observations que nous avons fournies la présence de ce monument dans le lieu dont il s'agit ; telles les explications que nous croyons pouvoir donner du texte qu'il renferme, et que nous soumettons, du reste, au jugement des personnes plus compétentes que nous et plus versées que nous ne le sommes dans la connaissance des antiquités romaines ; seulement, il nous sera permis de faire remarquer que deux faits relativement importants résultent de cette découverte et du présent examen, d'abord l'existence d'une épigraphe latine nouvelle et restée jusqu'ici inconnue, ce que ne manqueront pas d'apprendre avec plaisir tous ceux qui s'occupent d'archéologie et d'antiquités, et, en second lieu, la révélation du nom que, du temps de la domination romaine et vraisemblablement aussi chez les indigènes et les Gaulois, portait la source qui arrose le territoire que nous appelons aujourd'hui le *Plan-d'Aups*, nom qui, selon toute vraisemblance, est devenu plus tard celui de toute la contrée. Afin d'apporter une nouvelle preuve

à l'appui de notre opinion, nous ajouterons que le site où l'inscription a été découverte, est un des plus riants et des plus fertiles de la Commune ; que les champs voisins de la source, arrosés par des rigoles savamment dirigées, sont toujours verdoyants et produisent en abondance les légumes que le climat, en général très-froid, permet de cultiver ; que les vergers, quoique assez rares, donnent des fruits délicieux et savoureux ; qu'enfin c'est cette fécondité relative et cette verdure éternelle qui ont mérité à cette charmante localité le doux nom de *Jardin*, sous lequel elle est désignée par les propriétaires du quartier et par les habitants du Plan-d'Aups. Du côté du midi, le sol, s'élevant graduellement, forme un plateau qui va expirer au pied de la montagne, dont la chaîne longue et abrupte borne l'horizon et sert de frontière naturelle au territoire de la Commune. Tout ce plateau, qui est connu sous le nom de *Collet de Saint-Victor*, est couvert d'arbres de diverses essences, et les nombreux troupeaux que nourrissent les habitants du Plan-d'Aups, y trouvent des pâturages gras et abondants.

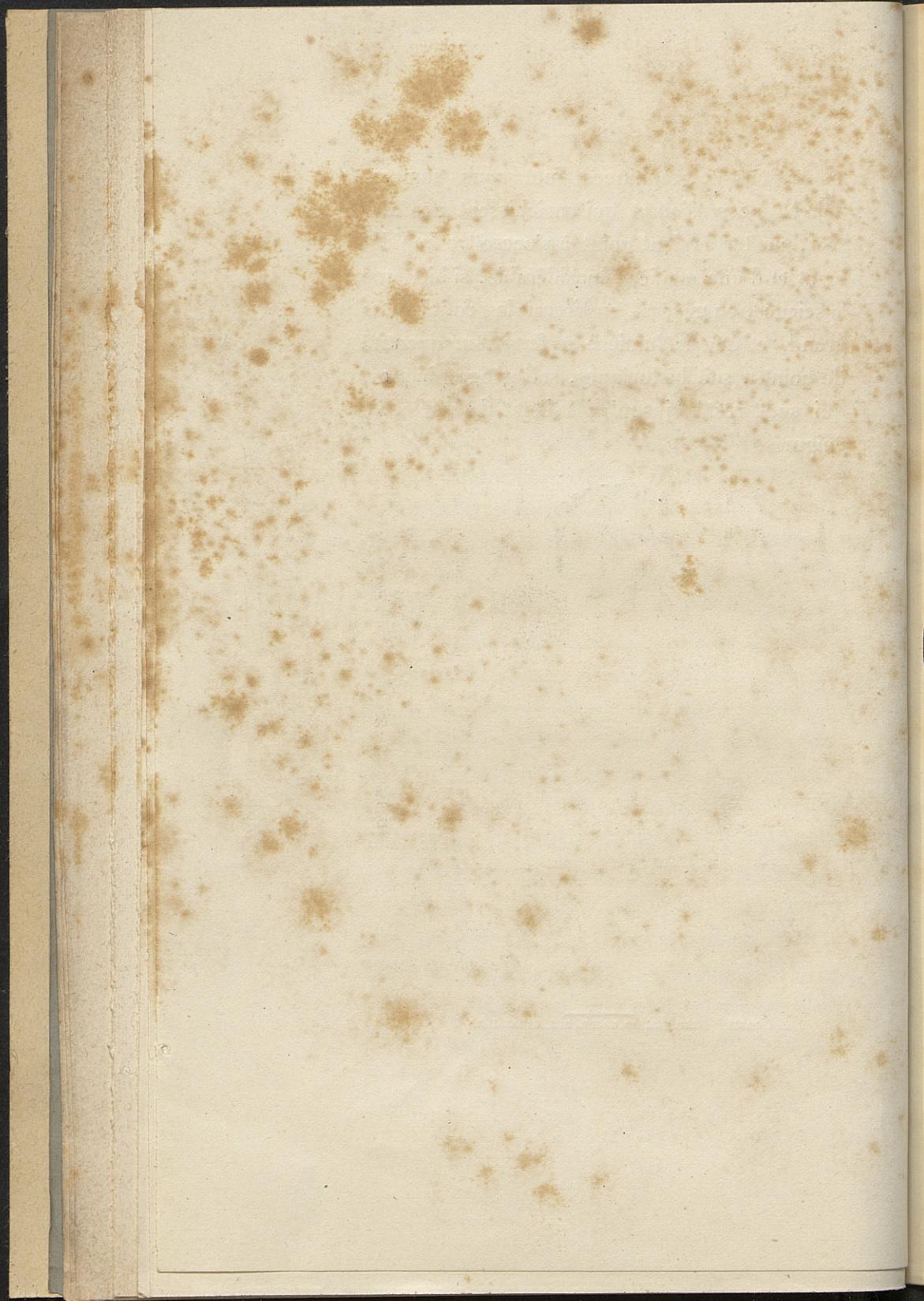
A la naissance de la forêt et à quelques centaines de pas de la source, apparaissent les ruines d'un

ancien édifice que la tradition du pays considère comme étant les restes d'une église ou d'un monastère élevé anciennement dans cet endroit en l'honneur du célèbre martyr de Marseille, saint Victor, vraisemblablement par les disciples de saint Cassien.

Tous ces indices, qu'il n'était pas indifférent de marquer ici, démontrent assez bien, ce nous semble, l'existence dans ce lieu et à une époque très-reculée, d'un établissement colonial considérable ; de plus, ils donnent un certain corps à l'opinion que nous venons d'émettre au sujet de l'origine de l'ancien nom du Plan-d'Aups, lequel serait dérivé, selon nous, de celui de *Almis*, tandis que celui-ci ne serait pas autre que le nom lui-même de la source appelée primitivement *Almaha*. Du reste, en publiant cette notice, nous sommes loin d'avoir la prétention de dire le dernier mot sur le monument qui en est l'objet ; nous désirons seulement que cette publication serve d'exemple et d'encouragement à ceux qui, comme nous, seraient dans le cas de rencontrer sous leurs pas et dans leurs excursions une inscription, un monument quelconque, intéressant l'histoire ou l'archéologie, car, si chacun faisait son devoir comme l'exige l'amour de la science,

les trésors épigraphiques dont nous sommes déjà en possession et qui enrichissent nos Musées, ne tarderaient point à s'accroître rapidement et d'une manière considérable, si bien que la science, en général, en tirerait le profit le plus grand, et que la lumière se ferait sur quantité de points, soit historiques, soit géographiques, qui sont restés jusqu'ici à l'état de véritables énigmes.

FACULTÉ DE DROIT  
BIBLIOTHÈQUE  
DE BORDEAUX



MATRIBV  
ALMAHABV  
SEX·VIN<sup>N</sup> IV  
SABINVS

V · S · L · M

*Inscription latine du Plan-d'Aups.*

*Réduction de 2 Décim. par Métre.*

MATRIBA  
LWABA  
EXAVINIA  
SABINA  
A.S.F.W.